

HCERES

Haut conseil de l'évaluation de la recherche
et de l'enseignement supérieur

Formations et diplômes

Rapport d'évaluation

Licence Histoire de l'art et archéologie

- Université de Pau et des Pays de l'Adour (UPPA)

Campagne d'évaluation 2014-2015 (Vague A)

HCERES

Haut conseil de l'évaluation de la recherche
et de l'enseignement supérieur

Formations et diplômes

Pour le HCERES,¹

Didier Houssin, président

En vertu du décret n°2014-1365 du 14 novembre 2014,

¹ Le président du HCERES "contresigne les rapports d'évaluation établis par les comités d'experts et signés par leur président." (Article 8, alinéa 5)

Évaluation réalisée en 2014-2015

Présentation de la formation

Champ(s) de formation : Arts, lettres, langues, sciences humaines et sport (ALLSHS)

Établissement déposant : Université de Pau et des Pays de l'Adour (UPPA)

Établissement(s) cohabilité(s) : /

La formation de la licence *Histoire de l'art et archéologie* dispense un enseignement fondamental pour armer les étudiants des compétences élémentaires indispensables pour une insertion professionnelle à l'issue de la troisième année, ou pour une poursuite des études en master. L'enseignement disciplinaire porte sur les quatre périodes classiques de l'Histoire de l'art (Antiquité, Moyen Âge, périodes Moderne et Contemporaine), les deux périodes intéressantes de l'Archéologie (Antique et Médiévale) ouvrant aussi sur l'Archéologie de la période moderne, conformément à la réalité de l'archéologie opérationnelle. Aux enseignements disciplinaires s'ajoute un éventail d'ouvertures interdisciplinaires (Anthropologie, Histoire culturelle, Histoire, Histoire de la musique). Les acquis méthodologiques fondamentaux visés par la formation comprennent les techniques documentaires et rédactionnelles, l'apprentissage des outils informatiques et des langues appliquées à l'Histoire de l'art et à l'Archéologie. Les objectifs pédagogiques explicités dans le dossier s'orientent vers les attentes des domaines professionnels en question : la mise en œuvre de recherches documentaires scientifiques (identifier et analyser les productions artistiques et archéologiques), la conception et réalisation de fiches d'inventaire d'antiquités, d'objets d'art et du patrimoine, la maîtrise des outils informatiques (bases de données, tableurs) nécessaires au traitement et à la gestion des données, la rédaction de documents pédagogiques et de communication (cartels, feuilles de salle, notices...), la mise au point d'outils visuels pour la médiation, pour le montage d'expositions, l'édition et la médiation culturelle auprès de différents publics. Pour l'archéologie, l'étudiant doit être à même de concevoir des objectifs scientifiques et opérationnels, d'effectuer des choix décisionnels en fonction des enjeux, de prélever, de relever, d'inventorier et d'étudier le mobilier archéologique (relevés d'objets, DAO), de travailler en équipe, et de développer des réseaux relationnels professionnels élargis, et des partenariats. Si la licence doit ainsi permettre à l'étudiant de trouver un emploi à l'issue de cette formation, et d'être en mesure de préparer les concours de recrutement afférents, les responsables, conscients de la réalité et des attentes du marché du travail, présentent la poursuite des études en master au premier titre des débouchés de la licence en question.

Avis du comité d'experts

La licence d'Histoire de l'art couvre les quatre périodes disciplinaires (antique, médiévale, moderne et contemporaine), et pousse la formation en archéologie jusqu'à la période moderne. En première et deuxième années, un choix d'options permet aussi bien la pluridisciplinarité qu'une formation disciplinaire diversifiée, qui perdurent au sein de la troisième année, déclinée en deux parcours « Histoire de l'art » et « Archéologie ». La répartition des enseignements est équilibrée et les intitulés d'enseignements explicites ; la formation a atteint l'objectif des 1500 h fixés par le nouvel arrêté de licence (2011), soit une augmentation de plus de 16 % des volumes d'enseignements, et s'inscrit dans une « démarche qualité » depuis 2010. Les objectifs de la formation, clairement exposés et détaillés dans le document de synthèse, prennent en compte la situation de l'université dans son contexte régional, et celle des débouchés qui en découlent, bien identifiés, tant pour l'histoire de l'art que pour l'archéologie, notamment opérationnelle et préventive. Consciente de la difficulté d'offrir une formation la plus complète possible avec un nombre réduit d'enseignants-chercheurs titulaires (2 professeurs, 1 maître de conférences habilité et quatre maîtres de conférences non habilités répartis inégalement entre la 21e et la 22e section), la composition des contenus et l'architecture du cursus utilise le potentiel de l'équipe pédagogique complétée par de nombreux intervenants non titulaires représentant des organismes publics et des entreprises privées des domaines professionnels ciblés par la formation, et la formation doctorale. L'UFR offre un ensemble d'options mutualisées qui assurent l'ouverture pluridisciplinaire à chaque semestre, favorisée par la « taille humaine » de la structure. Pour défendre la spécificité et l'attractivité de son programme pédagogique face aux universités voisines et concurrentes, la formation d'archéologie mise sur des contenus spécifiques, dont l'étude du mobilier, dès la L1. Le commentaire, bien fait et détaillé, explique l'architecture des trois années : première année d'initiation généraliste, avec un fort taux horaire pour la méthodologie du travail universitaire (9h) et une part importante des compétences élémentaires transversales dont la langue et l'informatique (148/538 h) ; deuxième année avec 20% d'options choisies dans des disciplines voisines ou connexes (anthropologie, histoire, langues) ; troisième année divisée en deux parcours de spécialisation en archéologie et en histoire de l'art, qui préparent aux masters correspondants, et qui veulent stimuler la prise d'initiative des étudiants (stage préprofessionnel, dossier, sorties pédagogiques) ; part toujours non négligeable des options non disciplinaires (17% avant le passage récent au total de 1500 heures) ; une troisième orientation de spécialisation ouvre sur le master Valorisation des Patrimoines et politiques culturelles.

De par son positionnement géographique, la formation veut s’inscrire dans un enseignement supérieur de proximité, se montre attentive aux débouchés locaux et affirme ses spécificités dans le contexte régional. Outre les attendus habituels d’une licence d’histoire de l’art, les enseignements prennent en compte la proximité de l’Espagne et l’attrait touristique et la richesse culturelle de la région, d’où des partenariats. Cette coloration trouve un écho dans les thématiques des laboratoires de recherche sur lesquels s’adosse la formation : EA 3002 ITEM (Identités, Territoires, Expressions, Mobilités) et USR 3155 IRAA (Institut de recherche en architecture antique). La poursuite d’études après la licence s’affiche clairement dans les mêmes perspectives. Aussi, la formation adopte-t-elle le positionnement et la politique d’une université de proximité dotée d’une forte identité régionale, et cherche à adapter ses contenus aux besoins des débouchés prioritairement régionaux en favorisant la transversalité et la transdisciplinarité à tous les trois niveaux, ainsi que l’atout de savoirs spécifiques qui ne sont pas pris en charge par les formations parallèles et concurrentes des universités voisines, en l’occurrence la connaissance approfondie du mobilier archéologique pour le parcours d’archéologie, et l’orientation spécifique vers l’Espagne proche, partagée avec d’autres formations de l’UPPA, pour le parcours d’histoire de l’art. Le contenu de ces enseignements pourrait être précisé pour en faire ressortir la spécificité comparée aux enseignements homologues dans d’autres formations archéologiques à l’échelle régionale et nationale, d’autant que la petite équipe pédagogique de sept titulaires, rattachés au laboratoire Identité Territoire Expression Mobilité - dont le nom exprime l’attachement à l’identité régionale - ne peut représenter qu’une partie des champs disciplinaires enseignés.

La taille réduite de l’équipe permanente implique une mobilisation de chacun pour assurer les différentes responsabilités pédagogiques : cette faiblesse soulignée dans le dossier (perte d’un poste) fait la part belle aux intervenants extérieurs, qui, par leurs origines, assurent l’ouverture sur le monde socio-économique ou la recherche, à travers des enseignements ciblés, et sont à même d’illustrer les débouchés mis en avant par la formation. Si le nombre réduit de titulaires favorise la cohésion de l’équipe et l’organisation pédagogique, il est plus difficile d’y intégrer les intervenants extérieurs, notamment du fait de leur éloignement géographique. Les enseignants titulaires, qui effectuent un nombre d’heures variable de leur service au sein de la formation (18-162 heures, environ 100 en moyenne), sont donc secondés par un nombre important de chargés de cours, externes et doctorants. Si la petite équipe des titulaires, rattachés au laboratoire Identité Territoire Expression Mobilité, s’efforce à offrir un enseignement couvrant les quatre champs chrono-culturels majeurs (Antiquité, Moyen Age, époques moderne et contemporaine), les deux professeurs de rang A représentent une même spécialité (art contemporain), un déséquilibre qui n’est compensé que partiellement par le seul maître de conférence habilité du collège B (archéologie antique). Le nombre réduit des enseignants titulaires a pour corollaire un partage et une rotation réguliers des responsabilités au bénéfice de l’actualisation, du renouvellement et de l’adaptation de l’enseignement à l’évolution. Les chargés de cours qui secondent l’équipe pédagogique, qui représentent différents organismes publics et privés et le troisième cycle, défendent des spécialités complémentaires importantes pour la préparation des étudiants à leur future intégration dans le monde professionnel : conservateurs, archéologues spécialistes du mobilier archéologique, architectes-archéologues rattachés à l’antenne paloise de l’Institut de recherche sur l’architecture antique. L’implication des doctorants ou docteurs dans l’enseignement renforce à son tour le lien avec les acteurs de la recherche. Ainsi, la formation se donne les moyens d’assurer un enseignement de qualité étroitement lié au monde de la recherche et à celui des futurs débouchés.

Les statistiques font état d’une remontée des effectifs (71 étudiants débutants en 2012-2013) après plusieurs années de forte baisse (43 en 2008-2009) - un changement que l’équipe attribue à ses efforts de communication et de promotion en milieu scolaire, et à l’attractivité d’une université de taille humaine. Le taux d’abandon ou de réorientation des étudiants, qui sont boursiers pour près de 50% en L1-L2 et de 33% en L3, est important en L1, tandis que le taux de réussite se sont stabilisés en L2 et en L3 (chiffres non communiqués dans le document de synthèse). Les statistiques déjà anciennes (2005-2008) font état, en moyenne, du recrutement de la moitié des étudiants, de la poursuite des études pour un quart et d’une situation de recherche d’emploi pour le quart restant. Il est toutefois assez clair que l’insertion professionnelle se fait essentiellement après une poursuite des études en master, dont la spécialité recherche s’avère plus appréciée. En effet : alors que l’absence du CAPES et de l’Agrégation réduit les perspectives professionnelles des historiens de l’art dans le secondaire, la formation des étudiants en archéologie, au terme d’un master 2 Recherche, ou de la spécialité professionnelle « Valorisation des patrimoines », est un atout pour un recrutement (78-90% pour les promotions 2010-2013), régional de préférence, avec un plus fort pourcentage de CDI pour les premiers (50%).

Éléments spécifiques de la mention

| | |
|------------------------------|--|
| <p>Place de la recherche</p> | <p>Le rattachement des enseignants-chercheurs titulaires, des doctorants et post-doc chargés de cours, et des intervenants extérieurs à plusieurs laboratoires de recherche comme à des organismes publics et privés engagés dans la production de données pour la recherche scientifique, se reflète dans la prise en compte d’une sensibilisation pour la recherche dès la licence. Les laboratoires d’adossement favorisent en outre l’obtention des stages en L3, notamment sur les chantiers locaux, et les étudiants de dernière année peuvent aussi participer s’ils le souhaitent aux sorties du master professionnel « Archéologie préventive ». Le</p> |
|------------------------------|--|

| | |
|---|---|
| | <p>dossier fait état d'interventions plutôt ponctuelles, prioritairement en archéologie (initiation aux systèmes d'information géographique (SIG), stages de fouille, stages auprès de l'Institut de recherche sur l'architecture antique, visites optionnelles de chantiers de fouille d'archéologie préventive). Il semble de ce fait exister une nette différence entre archéologie et histoire de l'art, au moins dans la présentation plus ou moins explicite de ces dispositifs pédagogiques.</p> |
| <p>Place de la professionnalisation</p> | <p>La professionnalisation, une notion qui doit aussi prendre en compte la perspective de l'enseignement universitaire, s'appuie sur le dispositif du Projet professionnel de l'étudiant (PPE) en L1, sur une journée des métiers banalisée en L2 doublée d'une enquête personnelle sur un métier au choix, et en L3 sur des visites de musées (patrimoine) et sur le stage, l'étudiant étant en outre encouragé à multiplier les stages. Comme ailleurs, l'incitation à la prise de contact avec le terrain et la réalité du travail, par le moyen de stages et de cours de travaux pratiques, est nettement plus explicite et plus concrète en archéologie. Les enseignements spécialisés viennent conforter la formation notamment avec du droit du patrimoine par exemple.</p> |
| <p>Place des projets et stages</p> | <p>Outre le PPE en première année, les étudiants, accompagnés par le Bureau d'aide à l'insertion professionnelle (BAIP), doivent faire un stage obligatoire de courte durée (limité à une semaine) en L3 ou pendant l'été qui la précède. Comme ailleurs, la préparation aux métiers de l'archéologie et du patrimoine insiste sur un plus fort investissement personnel des étudiants par d'autres stages effectués au cours de tout leur cursus : une nécessité en adéquation avec les exigences du futur recrutement qui sélectionne les débutants les plus expérimentés. A nouveau l'écart entre les deux spécialisations en archéologie et en histoire de l'art est net, même si les stages libres semblent se multiplier dans cette spécialité.</p> |
| <p>Place de l'international</p> | <p>Les informations sur les échanges internationaux sont trop générales et allusives pour fournir les éléments concrets attendus. Elles ne précisent que le nom des (non moins de) six universités partenaires espagnoles dans le cadre d'une politique d'échange centrée, à tort ou à raison, quasi exclusivement sur ce pays voisin : de ce fait, la simple évocation de la Grande-Bretagne, de la Suède et de la Norvège laisse entendre que ces pays, et les universités concernées qui ne sont même pas mentionnées, n'entrent guère en ligne de compte dans les faits. En outre, le texte ne parle que des étudiants entrants (environ 5 par an) et ne donne aucun chiffre pour les étudiants sortants. Les contacts avec l'Espagne permettent toutefois de placer des étudiants en stage.</p> |
| <p>Recrutement, passerelles et dispositifs d'aide à la réussite</p> | <p>La création d'un site web et la participation d'enseignants-chercheurs du département à des journées d'information en milieu scolaire améliore la visibilité de l'offre de formation. A cela s'ajoute un tutorat d'accueil, un entretien personnalisé avec les étudiants débutants, une forme de tutorat de ces derniers par les étudiants plus avancés, un dispositif d'aide au PPE, des sorties pédagogiques et des activités favorisant la mise en contact avec le monde professionnel, gage de réussite, dans le cadre des ateliers et du ou des stage(s). Les petits effectifs permettent également un suivi individualisé par les enseignants référents. Ces différentes mesures s'inscrivent dans la Charte qualité, de même que la passerelle de reconversion à l'issue de la L1 sans perte d'année, que le département étaye depuis 2014-2015 par un cours d'histoire avec des travaux dirigés pour non spécialistes, une mesure dont on ne comprend toutefois pas l'articulation directe avec la discipline d'histoire de l'art et archéologie. Au demeurant, les passerelles entre mentions semblent être assez limitées.</p> |
| <p>Modalités d'enseignement et place du numérique</p> | <p>Les modalités d'enseignement répondent aux attendus classiques. Les dispositifs pour l'accueil et l'évaluation des personnes en reprise d'étude ou en formation continue, d'accueil des étudiants</p> |

| | |
|---|--|
| | <p>handicapés et de la Validation des acquis de l'expérience (VAE) correspondent à ceux d'autres universités. Quant à la place du numérique, les enseignements fournis ne sont pas bien spécifiques. L'enseignement numérique par l'ENT porte essentiellement sur la mise en ligne des documents d'accompagnement des cours, parfois des power-points, par une partie des enseignants. Le dispositif de mise en ligne et sa gestion ne sont toutefois pas précisés, et le caractère facultatif et partiel de son utilisation par certains membres de l'équipe pédagogique seulement laisse apparemment une marge pour son développement. Le dossier pourrait mettre plus en avant les TICE (technologies de l'information et de la communication pour l'enseignement) et notamment l'apprentissage de logiciels spécifiques mentionnés par ailleurs et utiles en histoire de l'art. Par ailleurs, l'accent est mis sur le trilinguisme (favorisé par les départements de langue dans l'UFR).</p> |
| <p>Evaluation des étudiants</p> | <p>L'évaluation est encadrée par une charte des examens élaborée au niveau de l'université ; celle de la filière combine les exercices oraux et écrits. L'évaluation des étudiants est placée sous l'autorité d'un jury composé de l'ensemble des enseignants titulaires du département. Conformément à la charte des Examens de l'UPPA, la note finale ne résulte de deux notes de contrôle continu et terminal que pour les UE fondamentales, alors que les UE transversales, d'approche disciplinaire et les options sont validées par un seul contrôle terminal écrit ou oral. Compte tenu de l'utilité du contrôle continu pour l'auto-évaluation et auto-correction des étudiants, des débutants en particulier, un développement plus large du contrôle continu serait à envisager.</p> |
| <p>Suivi de l'acquisition des compétences</p> | <p>Les informations sur le suivi de l'acquisition des compétences ne sont guère détaillées. En ce qui concerne la mention, les documents fournis (DH, fiche RNCP et ADD) demandent à être mis en adéquation en ce qui concerne le titre des enseignements et le poids en crédits ECTS. Si l'UPPA est une des seules universités françaises à avoir reçu le label européen « supplément aux diplômes », il serait utile de préciser la nature des dispositifs qui ont motivé l'attribution de ce label. Il en va de même pour la constitution progressive du Portefeuille d'Expérience et de Compétences qui valorise les acquis au cours du cursus de l'étudiant. Ce champ est insuffisamment renseigné.</p> |
| <p>Suivi des diplômés</p> | <p>La notice de synthèse mentionne seulement, sans analyser les statistiques, les enquêtes menées avec succès (taux de réponse jusqu'à 80%) par l'Observatoire des étudiants (ODE) auprès des anciens étudiants au sujet de leur professionnalisation, à la différence d'autres formations de l'UPPA qui ont pris l'initiative et le soin d'en tirer les renseignements utiles. Le suivi des diplômés de 2012 a porté sur les faibles populations de 2005-2008 ; mais selon toute apparence, la poursuite d'études après la licence prévaut sur l'insertion immédiate, ce qui fausse un peu les analyses, quelques années plus tard. Le bon taux d'intégration, connu pour les diplômés des années 2005-2008, serait à comparer à des statistiques plus récentes.</p> |
| <p>Conseil de perfectionnement et procédures d'autoévaluation</p> | <p>L'évaluation des enseignements est pilotée en central par l'établissement. Depuis 2013, le département s'est doté d'un conseil de perfectionnement composé de deux enseignants titulaires, d'un/e doctorant/e, d'un/e administratif/ve et de quatre membres externes issus de différentes structures représentant des domaines-cibles de la formation (Beaux-Arts, Musée, INRAP, architecte libéral). Le principe de la mixité de ce conseil est un atout pour l'adaptation du contenu de la formation aux attentes du marché du travail, même s'il est difficile à mettre en œuvre, mais la tendance à un regroupement de plusieurs comités du même type au niveau de l'UFR risque d'en réduire le bénéfice pour la formation.</p> |

Synthèse de l'évaluation de la formation

Points forts :

- L'équipe pédagogique, consciente de l'enjeu d'une formation de qualité nonobstant le nombre réduit des enseignants-chercheurs sur poste, accompagne son offre de formation d'une réflexion sur la diversité et la construction progressive des compétences recherchées.
- La formation fait intervenir des professionnels issus des domaines cibles, en entretenant ainsi le lien avec ces derniers.
- La formation archéologique en particulier prend en compte les savoirs théoriques et pratiques qui répondent aux attentes concrètes des débouchés.
- La formation prend en compte le contexte local et régional, favorisant l'adaptation de la formation des étudiants à l'évolution du marché du travail potentiel.
- Le développement de compétences transversales.
- Le mode d'évaluation par contrôle continu intégral en art antique et art médiéval constitue un avantage pour les étudiants, notamment débutants.

Points faibles :

- Certains points faibles de la formation sont tributaires de la taille réduite du département et il faut donc les pondérer en conséquence : la transversalité, une politique générale de l'université qui offre aux étudiants la possibilité d'une reconversion au terme de leur première année, réduit l'impact des enseignements disciplinaires.
- Les contenus concrets des enseignements disciplinaires et la construction progressive de la première à la troisième année ne ressortent pas clairement des documents fournis.
- Le niveau d'exigence élevé des compétences professionnelles attendues à l'issue de la licence semble en réalité correspondre davantage au master, qui est effectivement une perspective significative, voire privilégiée, pour le futur recrutement de l'étudiant.
- De ce fait, les informations sur les débouchés à l'issue de la licence manquent de précision : en réalité, la plupart des exemples cités induisent une poursuite d'études en master.
- La documentation fournie présente un défaut d'harmonisation des tableaux entre le dossier, la fiche RNCP et l'ADD quant au poids en crédits ECTS des UE, et à leurs intitulés.
- Les explications fournies sur le stage dans le cadre du parcours « Histoire de l'art » sont insuffisantes.

Conclusions :

La licence *Histoire de l'art et archéologie* est intégrée dans le champ de formations « Arts-Lettres-Langues-Sciences Humaines et sociales ». Son architecture prévoit une transversalité suffisamment large pour une réorientation vers des formations différentes à la fin de la première année, un dispositif favorable à l'étudiant indécis qui réduit l'identité disciplinaire au sein des autres formations de l'UPPA. Celle-ci ne peut toutefois se passer d'une certaine flexibilité pour s'adapter aux besoins de ses effectifs comparativement réduits. L'apprentissage des langues, mis en avant dans le dossier, constitue un portail commun privilégié qui, par le biais des options, permet le changement de filière au terme du semestre 1, parfois en dehors des Sciences Humaines et Sociales.

Au sein de cette « université de province à vocation interdisciplinaire », la formation de licence *Histoire de l'art et archéologie* fait fructifier au mieux son potentiel avec un concept bien exposé, mis en œuvre par une équipe réduite de titulaires secondée par de nombreux chargés de cours. Les moyens limités ne permettent certes pas de satisfaire à toutes les exigences d'un cahier des charges ambitieux, mais dont les objectifs sont clairement énoncés et poursuivis. Le parcours archéologique se distingue, comme ailleurs, par la concrétisation du rapport avec le monde professionnel, dont l'archéologie préventive, pour armer au mieux les étudiants pour les métiers de l'archéologie. Dans l'ensemble, le dossier sait mettre en valeur les atouts de la formation dans son contexte local et régional, et il force l'approbation malgré les imperfections signalées.

Observations de l'établissement

Licence Histoire de l'Art et Archéologie

Observations sur le rapport d'évaluation de l'HCERES

En réponse aux points suivants, évoqués par le comité d'experts, l'équipe de formation de la licence Histoire de l'Art et Archéologie souhaite apporter les précisions suivantes.

1. Précision

Le rapport indique p. 3 : « Pour défendre la spécificité et l'attractivité de son programme pédagogique face aux universités voisines et concurrentes, la formation d'archéologie mise sur des contenus spécifiques, dont l'étude du mobilier, dès la L1. »

Précision : Le département d'histoire de l'art et d'archéologie par le biais de sa licence mise pour exister sur un créneau bien spécifique qui est celui des études de mobiliers. Ceci dit, le programme des études ne donne pas de tels contenus aux étudiants de licence 1. Ce n'est qu'en licence 3, que les étudiants sont confrontés à la pratique du dessin mobilier (céramique notamment) et à son traitement, et non dès la licence 1.

2. Observations

En ce qui concerne les passerelles, l'intégration d'un cours d'histoire en L1 a pour objectif de donner des bases en histoire à nos étudiants. La production artistique est intimement liée à une société, un contexte historique et politique qui explique certaines formes d'expressions. De fait, des bases historiques sont indispensables à la connaissance de l'histoire de l'art, mais aussi de l'archéologie. Cela permet aussi de faciliter les réorientations.

Le stage de licence 3 est libre, quel que soit le parcours. Nous incitons les étudiants, quel que soit leur parcours à faire des stage longs. Il n'y a donc pas de différence de traitement entre les historiens d'art et les archéologues.

Les remarques du rapport portant sur l'organisation des enseignements seront prises en compte dans la maquette du futur quinquennal, et notamment le développement du contrôle continu en L1 ainsi que la clarification des intitulés des UE et EC de licence.



Michel Braud
Vice-président de la CFVU